

ENGAGEMENT ÉCOLOGIQUE

DES ARBRES À LA PLACE DE PIERRES TOMBALES

Proposer l'inhumation des cendres au pied d'un arbre de mémoire situé dans la forêt « Parc de l'Anjou », voici le nouvel engagement écologique de Patrick Vanhorenbeke, pompes funèbres à Woluwe-Saint-Pierre et Anderlecht.

En effet, les familles ont maintenant la possibilité d'acquiescer une concession dans un cadre naturel de 4,5 ha où les pierres tombales sont remplacées par des arbres choisis par les proches. Une plaquette commémorative rappellera aux visiteurs du parc les noms des défunts inhumés aux pieds des arbres. L'entrepreneur bruxellois a déjà planté une centaine d'arbres au Niger, en mémoire des défunts dont il a organisé les funérailles. Il a également lancé les cercueils écologiques fabriqués à base de jacinthes d'eau ou d'herbes marines.

« Notre équipe a toujours suivi au plus près l'évolution des mentalités et nous sommes convaincus que cette progression passe aussi par une prise de conscience respectueuse de l'environnement et de l'humain », explique Patrick Vanhorenbeke. « Nous essayons donc de limiter autant que possible notre impact sur l'environnement et l'avenir des générations futures par une philosophie d'entreprise engagée. Partout où cela est possible, nous investissons dans les alternatives les moins polluantes et les plus économes en ressources pour le fonctionnement de notre société. Nous proposons à notre clientèle toute une gamme d'articles funéraires écologiques. Nous développons des partenariats avec des organisations écologiques pour compenser nos émissions et utilisations de ressources, et nous nous inscrivons dans une démarche citoyenne respectueuse au quotidien ».

Des cercueils écologiques

Dans la société de M. Vanhorenbeke, la gamme de cercueils traditionnels – dont le vernis non polluant est à base d'eau – vient de s'enrichir de plusieurs modèles écologiques et entièrement biodégradables. Artisanaux et tressés à la main, ceux-ci sont fabriqués à partir d'herbes marines ou de jacinthes d'eau. Ce sont des plantes invasives qui, laissées hors de contrôle, polluent et détruisent la biodiversité de leur environnement naturel.

L'approvisionnement énergétique de l'entreprise qui nous occupe est par ailleurs assuré par un fournisseur garantissant une énergie 100 % verte (éolien, solaire, hydraulique, biomasse) et une installation de panneaux photovoltaïques est prévue au-dessus de leurs locaux situés à Anderlecht. Des aménagements ont également été effectués au niveau de l'éclairage pour encore diminuer la consommation.

« En fonction de la situation », embraye M. Vanhorenbeke, « nous essayons de limiter nos déplacements en voiture, en privilégiant les transports en commun lors des heures de pointe, par exemple. En cas d'urgence, nous sommes équipés de petites voitures économes et notre fourgon mortuaire sera très prochainement aménagé avec un réservoir LPG, afin d'en réduire drastiquement la pollution causée ».

Des partenaires écologiques

L'entreprise de pompes funèbres pousse cette logique écologique jusque dans le choix de ses partenaires. « Ainsi, Tree-Nation plante des arbres au Niger pour chacun des défunts auxquels nous rendons ainsi un dernier hommage », souligne Patrick Vanhorenbeke. Ce geste d'apparence symbolique a aussi pour objectif de lutter contre la désertification et la déforestation qui sont en partie responsables du changement climatique. Cette replantation dans les pays en développement permet également de relancer l'économie afin de redonner un avenir aux populations locales. Malgré tous les efforts, il reste une part d'émission de CO₂, liée à toute activité. C'est pourquoi « Tree-Nation » compense ces émissions en plantant des arbres... au Nicaragua. Le patron bruxellois a également opté pour l'une des premières banques durable au monde, dont la mission est de mettre l'argent au service de changements sociaux, environnementaux et culturels positifs. « En épargnant chez Triodos, nous nous assurons qu'il sera investi dans des projets en accord avec notre philosophie », conclut-il.

L'AVENIR

PUBLI-REPORTAGE

Les pompes funèbres, autrement

La mort est éternelle. Au fil des siècles, l'homme a développé différentes formes de cérémonies, d'inhumations et d'incinérations, dictées par les croyances et les cultures. Le « métier » des pompes funèbres évolue lui aussi.

Charles-André Greindl, 33 ans, est avec Jean-Philippe Altenloh et Philippe Muller, l'un des trois associés à la tête du Groupe FUNE, fondé il y a un peu plus d'un an. Deux des trois associés ont travaillé plus de 30 ans dans une institution bruxelloise funéraire aujourd'hui disparue. Au rythme de 1000 décès par an, leur expérience est énorme. Leur société incarne en plein la nouvelle manière de travailler dans un secteur délicat, particulier, où les « clients » sont tout à la fois plongés dans le drame de la disparition et le besoin de régler une foule de formalités pour réussir l'hommage à la personne disparue. Quand il ne s'agit pas de préparer, d'anticiper sereinement sa propre disparition.

« Notre volonté », explique Charles Greindl, « c'est de

sortir du service classique des pompes funèbres, qui consistait, à peu de choses près, à fabriquer des cercueils et à transporter le défunt au cimetière. Nous proposons des services ouverts, des tarifs transparents, une grande sérénité et de la sobriété. Nous ne pouvons pas réinventer les funérailles, c'est un fait. Mais nous pouvons certainement travailler sur l'« autrement », tout en conservant la connaissance des traditions familiales. J'en veux pour preuve la tradition du obijt – et du porte-obijt –, qui sont les armoiries familiales, exposées près du cercueil et ensuite placées en la chapelle familiale. Et par exemple, en matière de cercueils, nous sommes en mesure de répondre à la demande croissante d'une approche plus écologique. Enfin, nous sommes par ailleurs trois responsables au sein de notre entreprise, ce qui signifie qu'il y a toujours au moins un des trois qui accompagne la famille à toutes les étapes, un des trois qui gère les demandes spécifiques ou la bonne organisation d'un rapatriement. »

L'expertise du Groupe FUNE nous est précieuse au

moment d'évoquer les nouvelles tendances d'un marché particulier, qui nous touche(ra) toutes et tous. « De manière générale », note Charles Greindl, « nous invitons les gens à prévoir, à prendre leurs dispositions de leur vivant, en toute simplicité, en toute quiétude. Mais si on veut regarder plus loin, au niveau des tendances, il y a deux points qui me viennent à l'esprit. D'abord, en raison du vieillissement de la population, il y a de plus en plus de structures d'accueil pour encadrer les seniors. Je crois qu'un jour ou l'autre, ces établissements proposeront leur propre service funéraire. Deuxièmement, le critère écologique intervient de plus en plus dans notre métier, où les obsèques doivent à la fois être moins chères et moins polluantes. Au niveau de crémations, qui représentent 70 % des obsèques à Bruxelles aujourd'hui, on ne peut plus brûler tous les bois, les cheminées doivent répondre à des normes. Et au niveau du cercueil lui-même, on voit apparaître des sarcophages ou des cercueils en carton. Chez nous, c'est encore un peu tôt, mais en Hollande, cette tendance progresse. »